

Hubert Guillotel

(1941-2004)

Hubert Guillotel nous a quittés le 12 juin 2004. Nous ne verrons plus cet homme élégant et raffiné ; nous n'entendrons plus le savant, qui défendait avec tant de fougue des thèses parfois insolites mais toujours étayées. Il était né à Paris le 22 juin 1941. S'il resta toujours attaché à la capitale, il portait une affection plus vive encore, pour ne pas dire intense, à la propriété qu'avait acquise son père. L'ancienne abbaye de la Vieuville, en Épiniac près de Dol, par son mélange d'austérité et de magnificence, exerça une influence profonde sur son destin d'homme et d'intellectuel. La Providence a voulu qu'il ait fini ses jours en ces lieux séculaires, là où tout jeune homme, il avait senti s'éveiller en lui les premiers signes d'un intérêt durable pour l'histoire de Bretagne.

Après avoir obtenu son baccalauréat, il hésitait pourtant sur son avenir. Ayant consulté son père, celui-ci lui dit : «Fais donc ton droit ! Cela mène à tout...». Inscrit à la Faculté de droit et des sciences économiques de Paris, il obtenait, dès 1965, un diplôme d'études supérieures d'histoire du droit pour son *Étude sur l'évêché de Dol (vr-xv siècles)*, avant d'être, en 1967, diplômé d'études supérieures de sciences politiques.

Durant ces mêmes années, il s'initiait à la recherche auprès de maîtres, dont l'ascendant fut considérable. Sous la direction de Jean-François Lemarignier, professeur à la Faculté de droit de Paris, puis à l'Université de Paris-Sorbonne, il entreprit, à l'extrême fin de 1966, une enquête sur le pouvoir ducal en Bretagne, qui «devait débiter par une étude sur l'action des princes issus de la maison des comtes de Rennes. Or pour bien voir comment ils avaient œuvré, ne fallait-il pas dresser le catalogue de leurs actes ?» Cette prise de conscience, que rapporte Hubert Guillotel lui-même dans l'avant-propos de sa thèse, inaugurait une quête passionnée des sources documentaires, notamment diplomatiques. Doué d'une ténacité sans faille, il dépouilla systématiquement originaux et copies dans les dépôts d'archives et les bibliothèques, devint pendant plusieurs années un pilier du cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale, où il s'immergea entre autres dans le fonds des Blancs Manteaux, les Mélanges de Colbert ou la collection Baluze.

Parallèlement, il suivait à la IV^e section de l'École pratique des Hautes Études, les séminaires de Jacques Boussard, qui le formait aux techniques si difficiles d'établissement de la tradition des actes et lui donnait progressivement, en matière d'édition, un savoir-faire qui ferait de lui un spécialiste reconnu. En 1972, il présentait avec succès devant la IV^e section un mémoire intitulé *Recueil des actes des ducs de Bretagne (Dynastie des comtes de Rennes)*. Il s'agissait là d'une première étape. Le 4 juillet 1973, il soutenait à l'Université de Paris II, sous la direction de Madame Boulet-Sautel, sa thèse pour le doctorat en droit : *Les actes des ducs de Bretagne (944-1148)*. C'est aujourd'hui un ouvrage de référence, dont on regrette qu'il soit toujours inédit.

En 1971, il publiait un premier article sur «les vicomtes de Léon aux XI^e et XII^e siècles» dans les *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*. La société, à laquelle il avait adhéré en 1965, allait dès lors avoir en lui un membre très actif. Il s'y sentait à l'aise et lui donnait souvent la primeur de ses recherches. Au fil des ans, le *Bulletin* et les *Mémoires* n'accueillirent pas moins de 15 articles, dont l'un écrit en collaboration avec Xavier Barrié. Certaines communications, comme celle qu'il fit sur «l'énigme de la Mée» au congrès d'Ancenis en 1998, sont hélas restées inédites. Son souci du détail, sa volonté de ne livrer le résultat de ses investigations qu'au moment où sa réflexion serait arrivée à pleine maturité, la règle qu'il s'était fixée de se référer constamment aux sources l'amenaient souvent à différer la remise d'un manuscrit et à faire patienter l'éditeur, mais l'article enfin paru livrait toujours au lecteur un exposé approfondi et novateur. Homme de conviction, il n'hésitait d'ailleurs pas devant la polémique, orale ou écrite. Chacun se souvient de sa pugnacité, quand il s'en prenait, preuves en main, aux travaux d'Arthur de La Borderie.

La Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne lui était chère, mais n'avait évidemment pas l'exclusivité de ses publications. Parmi les contributions, qui ont particulièrement compté, l'on peut citer quelques pages essentielles sur «le premier siècle du pouvoir ducal breton (936-1040)», dans les *Actes du 103^e Congrès national des Sociétés savantes*, la synthèse consacrée au «temps des rois, IX^e-X^e siècles», dans le livre sur *La Bretagne des saints et des rois*, rédigé de concert avec André Chédeville, la présentation succincte, mais très précise, qu'il a faite des «cartulaires bretons médiévaux» dans *Les cartulaires. Actes de la table ronde organisée par l'École nationale des Chartes et le G.D.R. 121 du C.N.R.S. (Paris, 5-7 décembre 1991)*, enfin, en introduction à l'édition du fac-similé du *Cartulaire de l'abbaye Saint-Sauveur de Redon*, son commentaire sur «le manuscrit» et son «répertoire chronologique» des actes.

L'histoire de Bretagne, pour occuper une place primordiale, n'empêchait pas Hubert Guillotel d'avoir bien d'autres curiosités. Devenu en 1968

élève titulaire à la v^e section de l'École pratique des Hautes Études, il était des plus cultivés dans le domaine des sciences religieuses. C'était aussi un amateur de meubles anciens et un bibliophile confirmé, qui recherchait non seulement les livres d'érudition les plus récents, mais aussi les éditions rares et les ouvrages des xvii^e et xviii^e siècles.

Sur le plan professionnel, la carrière universitaire d'Hubert Guillotel se déroula pendant plus de vingt ans à Paris, si l'on excepte un séjour, en 1972-1973, à la Faculté de droit et sciences politiques de Saint-Maur (Université de Paris XII) et les cours qu'il assura de 1980 à 1988, parallèlement à ses tâches parisiennes, à la Faculté des sciences juridiques, économiques et de gestion de l'Université de Valenciennes et de Hainaut-Cambrésis. En dehors des divers travaux d'enseignement, dont il fut chargé au fil des ans, il dirigea avec bonheur la salle de lecture du Centre Assas de l'Université de Paris II de novembre 1975 à janvier 1984. C'est là que sur la recommandation de Jacques Boussard, j'eus l'honneur et le plaisir de m'entretenir pour la première fois avec lui le 18 avril 1978. J'étais passionné d'histoire de Bretagne. Plusieurs heures après, je ressortais fasciné.

En 1996, Hubert Guillotel, qui pouvait se prévaloir de son expérience pédagogique et de son érudition en histoire du droit et des institutions, fut nommé professeur des universités. Affecté à l'Université d'Artois, il y vécut assez difficilement tout en faisant son devoir avec conscience. À sa demande, il fut muté, en 1998, à l'Université de Rennes I et prit ses fonctions à la Faculté de droit et de science politique, dont il devint président de la section d'histoire du droit en juin 2002.

Hubert Guillotel, en se retrouvant à Rennes et en s'installant dès lors à la Vieuville, savait que la Providence répondait ainsi à ses aspirations. Il en acquit plus de profondeur encore et eut une autorité incontestée sur les étudiants qui suivirent, à partir de 1999, son séminaire d'histoire des institutions et coutumes bretonnes. Ayant brutalement découvert qu'il était malade à l'aube de l'année 2003, il résista courageusement tout en ayant parfois des moments de désespoir et de solitude. Dans cette épreuve, l'homme intime révéla sa parfaite qualité. Il avait soif de vivre, mais se prépara, en chrétien, à affronter la mort.

Jean-Pierre BRUNTERC'H